


Libertés expressives et loyauté dans les espaces de travail en mutation

Pierre Trudel

<https://pierretrudel.openum.ca/>





Le temps et les lieux des prestations de travail se virtualisent

- *Unifor, section locale 177 c. Groupe CRH Canada inc.*, 2021 QCTAT 5639 (CanLII), 25 novembre 2021, <<https://canlii.ca/t/jkxtp>>



Les environnements connectés

- induisent des changements dans l'échelle des risques associés
 - aux environnements d'informations
 - à ceux qui sont inhérents aux relations de toute nature

Quelques caractéristiques des environnements connectés

- Ubiquité: Les outils ne sont plus confinés sur le lieu physique de l'entreprise.
- Délocalisation : le situs de « l'établissement » tend à se virtualiser
- Modification des repères temporels : les références au temps connaissent des mutations. Les messages peuvent circuler à tout moment
- Viralité : l'information circule de manière virale au sein de réseaux omniprésents. Le numérique permet une mobilité sans précédent de l'information qui peut de ce fait être diffusée, partagée et conservée..
- Persistance de l'information : les textes, sons et images peuvent persister bien au-delà de leur vie utile...

L'univers connecté: on a encore rien vu !

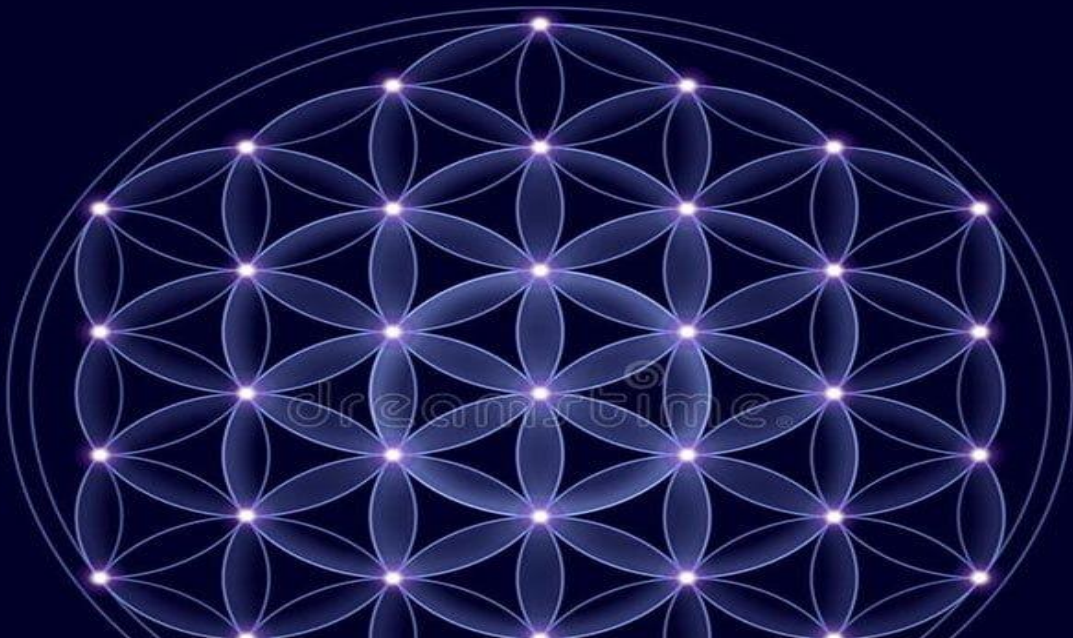
- Enjeux de la régulation des propos illicites
- Enjeux du monde connecté

Plateformes et « réseaux sociaux »:

partage, échanges et diffusion d'informations

objets connectés

« Corps connectés »





des risques à échelle
modifiée

- L'information circule dans des environnements variés, pas toujours faciles à identifier / transgresse les catégories établies / les frontières / les interdits

An isometric illustration on a dark blue background showing several overlapping mobile devices (smartphones and tablets) displaying various data visualizations like charts and maps. A glowing teal cube is positioned in the upper left, and dashed lines suggest data flow or connectivity between the devices.

Par défaut, les
plateformes ...

- Facilitent la transgression:
 - des catégories
 - des barrières
 - et des espaces territoriaux

L'espace et le temps du travail et de l'entreprise se redéfinissent



Mutations des liens entre entreprises et salariés

Émergence de modèles qui prennent en défaut ce qui était jadis tenu pour aller de soi.

Ex. UBER et les divers phénomènes dits d'uberisation...

Nécessité de mieux préciser les limites aux libertés qui sont requises par les prestations de travail

Les conditions de l'obligation de loyauté sont remises en question

Two 3D white figures are positioned on a white background. The figure on the left is gesturing with its right hand towards the text. The figure on the right has its hand to its chin in a thinking pose. Both figures have a watermark 'a' on their bodies and the word 'alamy' on the figure on the right.

Expliciter les tenants et aboutissants de la loyauté

- **L'entreprise doit se donner les moyens d'expliciter les balises de la liberté d'expression de ses préposés**

Expliciter l'intérêt de
l'entreprise à baliser la
liberté d'expression de
ses préposés

Impératifs de concurrence

Image de marque de l'entreprise

Respect des obligations de l'entreprise à l'égard
du public et des employés

L'obligation de garantir un milieu de travail
exempt de harcèlement

L'obligation de protéger les droits des autres
salariés

Quelques justifications pour imposer des limites à l'expression des salariés

Impératifs de concurrence

Situations pouvant engager la responsabilité de l'entreprise

Protection de l'image de marque de l'entreprise

Assurer le respect des obligations de l'entreprise

- À l'égard du public
- À l'égard des autres salariés

Tenir compte de la
capacité de
basculement
d'informations
privées ou
confidentielles de
l'entreprise dans
les espaces en
ligne



Des limites à justifier et expliquer

- Les limites aux libertés expressives imposées au titre de l'obligation de loyauté doivent reposer sur des fondements rationnels.
- Il est risqué de se limiter à proclamer ex-cathedra qu'un propos engendre des préjudices pour justifier de l'interdire



Des processus équitables et inclusifs

La qualité des processus de décision au sein des entreprises est une condition importante de la raisonnabilité des limites qui pourraient être imposées aux libertés expressives de tous ceux qui y travaillent.

la décision qui limite les libertés expressives doit mettre en balance les droits et impératifs à promouvoir.

Il faut se préparer à convaincre du caractère proportionné des limites, notamment démontrer l'absence ou le caractère impraticable de mesures alternatives à celles de la censure.

Conclusion

Prendre acte des mutations des contexte des libertés expressives et des devoirs de loyauté

Le contexte technologique rend les frontières entre le « territoire » et le « temps » de l'entreprise et du travail plus diffuses

La virtualisation engendre des risques qu'il faut gérer pour les libertés expressives et les obligations de loyauté

Besoin accru de spécifier :

- Les valeurs, les intérêts à préserver
- Les raisons de limiter les libertés expressives

- Pierre Trudel
- Centre de recherche en droit public
- Faculté de droit
- Université de Montréal
- <https://pierretrudel.openum.ca/>
- 514-343-6263
- pierre.trudel@umontreal.ca

